

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

2023-12-12 PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Simon, tenue le 12 décembre 2023, à 19 h à l'édifice municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, sous la présidence de Monsieur Simon Giard, maire.

Sont présents : Monsieur Simon Giard, maire
Monsieur Patrick Darsigny, conseiller siège #1
Monsieur David Roux, conseiller siège #2
Monsieur Alexandre Vermette, conseiller siège #3
Madame Angèle Forest, conseillère siège #4
Monsieur Bernard Beauchemin, conseiller siège #5
Monsieur Réjean Cossette, conseiller siège #6

Est également présente Madame Rosemarie Delage, directrice générale adjointe

Secrétaire d'assemblée : Madame Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des prévisions budgétaires 2024**
- 4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024-2025-2026**
- 5. Période de questions portant exclusivement sur le budget 2024 et sur le programme triennal d'immobilisation**
- 6. Clôture de la séance**

1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance

Monsieur le Maire Simon Giard demande aux membres du conseil un moment de réflexion. Les élus constatent que l'avis de convocation a été remis conformément au délai prescrit à l'article 156 du Code municipal. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

269-12-2023 En conséquence, il est proposé par David Roux et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

Adoptée

3. Adoption des prévisions budgétaires 2024

Considérant la présentation des prévisions budgétaires 2024 ;

270-12-2023 En conséquence, il est proposé par Patrick Darsigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les prévisions budgétaires 2024, tel que proposé, au montant de **3 127 968 \$** :

REVENUS	Budget 2023	Budget 2024
Taxes sur la valeur foncière	1 959 235 \$	1 958 472 \$
Taxes sur une autre base	552 598 \$	510 136 \$
Paiement tenant lieu de taxes	28 500 \$	80 259 \$
Transferts	157 678 \$	162 010 \$

Services rendus	192 793 \$	295 041 \$
Imposition de droits	98 800 \$	90 000 \$
Amendes et pénalités	5 000 \$	4 000 \$
Intérêts	9 020 \$	15 020 \$
Autres revenus	12 759 \$	13 030 \$
Revenus d'affectations	0 \$	0 \$
Revenus d'investissement	18 000 \$	0 \$
GRAND TOTAL DES REVENUS	3 034 383 \$	3 127 968 \$

DÉPENSES	Budget 2023	Budget 2024
Administration générale		
Conseil municipal	78 285 \$	104 071 \$
Application de la loi	1 890 \$	3 400 \$
Gestion financière et administrative	328 400 \$	371 010 \$
Greffe et élection	0 \$	0 \$
Évaluation	20 490 \$	16 700 \$
Quote-Part M.R.C.	67 279 \$	87 362 \$
Autres dépenses	15 500 \$	9 500 \$
Total administration générale	511 844 \$	592 043 \$

Sécurité publique		
Police	218 584 \$	233 884 \$
Protection incendie	206 830 \$	235 240 \$
Sécurité civile et autres	10 150 \$	9 215 \$
Total sécurité publique	435 564 \$	478 339 \$

Transport		
Voirie municipale	306 210 \$	310 955 \$
Enlèvement de la neige	207 236 \$	212 140 \$
Éclairage des rues	5 000 \$	4 900 \$
Circulation	18 000 \$	24 500 \$
Transport collectif	16 163 \$	18 279 \$
Total transport	552 609 \$	570 774 \$

Hygiène du milieu		
Eau potable	194 970 \$	178 985 \$
Eaux usées	75 500 \$	53 605 \$
Matières résiduelles	166 008 \$	170 275 \$
Cours d'eau	9 516 \$	9 309 \$
Vidange des installations septiques	54 191 \$	54 641 \$
Total hygiène du milieu	500 185 \$	466 815 \$

Santé et bien-être (immeuble locatif)	16 800 \$	12 400 \$
--	------------------	------------------

Aménagement, urbanisme et développement	25 505 \$	26 945 \$
--	------------------	------------------

Loisirs et culture		
Supralocal Ville de Saint-Hyacinthe	60 060 \$	63 500 \$
Activités administratives	54 563 \$	55 720 \$
Activités récréatives	105 800 \$	88 050 \$
Activités culturelles	22 580 \$	22 860 \$
Total loisirs et culture	243 003 \$	230 130 \$

Frais de financement		
Remboursement intérêts dette à LT	36 830 \$	33 902 \$
Autres frais	26 800 \$	4 000 \$
Total frais de financement	63 630 \$	37 902 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES	2 349 140 \$	2 415 348 \$
---------------------------------	---------------------	---------------------

AFFECTATIONS	Budget 2023	Budget 2024
Immobilisations	172 020 \$	843 862 \$
Remboursement capital de la dette à LT	187 100 \$	206 103 \$
Moins revenus d'investissement	0 \$	(351 781) \$
Remboursement fonds de roulement	1 936 \$	1 936 \$
Affectations et transferts (réserves aqueduc et boues)	324 187 \$	12 500 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS	685 243 \$	712 620 \$

GRAND TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	3 034 383 \$	3 127 968 \$
---	---------------------	---------------------

Adoptée

4. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2024 – 2025 – 2026

271-12-2023 Il est proposé par Angèle Forest et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le programme triennal d'immobilisations pour l'exercice financier des années 2024, 2025 et 2026 soit adopté tel que soumis.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS					
PROJETS					
	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>Indéterminé</u>	<u>Total</u>
Administration générale					
Sécurité publique					
Lumières travers de piétons	18 420 \$				18 420 \$
Radar afficheur de vitesse avec message	16 100 \$				16 100 \$
Transport					
Aménagement du stationnement face au bureau municipal	80 000 \$				80 000 \$
Réfection d'une partie de la rue Martel	568 330 \$				568 330 \$
Pluvial Rue Saint-Jean-Baptiste		500 000 \$		500 000 \$	1 000 000 \$
Ponceaux	42 537 \$				42 537 \$
Balai rotatif pour tracteur John Deere	7 100 \$				7 100 \$
Tracteur John Deere 1025R (loader 120R & tondeuse 54')	32 550 \$				32 550 \$
Plieuse aluminium 10'	2 625 \$				2 625 \$
3 pancartes entrées de village	12 000 \$				12 000 \$
Réservoir essence	4 200 \$				4 200 \$
Nouveau camion déneigement			500 000 \$		500 000 \$
Hygiène du milieu					
Santé et bien-être					
Aménagement, urbanisme et développement					
Loisirs et culture					
Local patin – toilette adaptée	50 000 \$				50 000 \$
Transformation éclairage plateau sportif au DEL	10 000 \$				10 000 \$
Cuisine et local de rangement centre multifonctionnel		130 000 \$			130 000 \$

Toiture pour la patinoire				1 000 000 \$	1 000 000 \$
Propriétés destinées à la revente					
TOTAL	843 862 \$	630 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	3 473 862 \$

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS SOURCES DE FINANCEMENT					
	<u>2024</u>	<u>2025</u>	<u>2026</u>	<u>Indéterminé</u>	<u>Total</u>
Revenus de fonctionnement	492 080 \$	105 000 \$	100 000 \$		238 020 \$
Subvention (FDR 20 000 \$, députée 20 000 \$, PAVL-soutien, 284 165 \$, PAFFSR 27 616 \$)	351 782 \$	500 000 \$	400 000 \$	1 500 000 \$	2 093 000 \$
Surplus accumulés non affectés					
Surplus accumulé affecté (fonds réservés)		25 000 \$			25 000 \$
Réserve aqueduc					
Réserve eaux usées					
Fonds de roulement					
Emprunt à long terme					
TOTAL	843 862 \$	630 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$	2 572 020 \$

Adoptée

5. Période de question portant exclusivement sur le budget 2024 et sur le programme triennal d'immobilisation

Une période de questions portant exclusivement sur le budget et le programme triennal des immobilisations est tenue.

6. Clôture de la séance

272-12-2023 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Réjean Cossette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la séance à 19 h 20.

Signé à Saint-Simon ce ____^e jour de janvier 2024.

Simon Giard
Maire

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Simon Giard, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON**

2023-12-12 PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Simon, tenue le 12 décembre 2023, à 19 h 15 à l'édifice municipal sis au 49, rue du Couvent à Saint-Simon, sous la présidence de Monsieur Simon Giard, maire.

Sont présents : Monsieur Simon Giard, maire
Monsieur Patrick Darsigny, conseiller siège #1
Monsieur David Roux, conseiller siège #2
Monsieur Alexandre Vermette, conseiller siège #3
Madame Angèle Forest, conseillère siège #4
Monsieur Bernard Beauchemin, conseiller siège #5
Monsieur Réjean Cossette, conseiller siège #6

Est également présente Madame Rosemarie Delage, directrice générale adjointe

Secrétaire d'assemblée : Madame Johanne Godin, directrice générale et greffière-trésorière

ORDRE DU JOUR

- 1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 586-23 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2024**
- 4. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 587-23 concernant la tarification des services municipaux**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de l'assemblée**

1. Constat de l'avis de convocation et ouverture de la séance

Monsieur le Maire Simon Giard demande aux membres du conseil un moment de réflexion. Les élus constatent que l'avis de convocation a été remis conformément au délai prescrit à l'article 156 du Code municipal. Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée par le président. Il est 19 h 20.

2. Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour ;

273-12-2023 En conséquence, il est proposé par Alexandre Vermette et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé

Adoptée

3. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 586-23 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2024

Avis de motion est donné par Bernard Beauchemin à l'effet que le règlement # 586-23 décrétant l'imposition des taux de taxation pour l'année 2024 sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Il s'agit du règlement qui permet au Conseil municipal d'imposer des taxes et de fixer les modalités de leur perception.

4. Avis de motion et présentation du projet de règlement # 587-23 concernant la tarification des services municipaux

Avis de motion est donné par Patrick Darsigny l'effet que le règlement # 587-23 concernant la tarification des services municipaux sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

Il s'agit du règlement qui permet au Conseil municipal de décréter les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la municipalité.

5. Période de questions

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne seront inscrits au procès-verbal de cette séance, à moins que la majorité des membres du conseil n'en décide autrement dans chaque cas, ou à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

6. Clôture de la séance

274-12-2023 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Angèle Forest et unanimement résolu de clôturer la séance à 19 h 33.

Signé à Saint-Simon ce ____^e jour de janvier 2024.

Simon Giard
Maire

Johanne Godin, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Simon Giard, maire ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.